

Liberté

LIBERTÉ
ART & POLITIQUE

Canadian Music

Gilles Marcotte

Volume 40, Number 1 (235), February 1998

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/31791ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Marcotte, G. (1998). *Canadian Music. Liberté*, 40(1), 102–105.

Tous droits réservés © Collectif Liberté, 1998

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

L'amateur de musique

GILLES MARCOTTE

CANADIAN MUSIC

«Parlons un peu du Canada, disait Mille Milles, faisons de mornes efforts.»

Pourquoi diable me suis-je procuré ce[tte] *Introduction to Canadian Music/Florilège de la musique canadienne* produit[e] par Naxos? La curiosité, sans doute, et quelque diable (*cf. supra*) me poussant. Je savais que ça ne pourrait pas être bon. Je savais que je lirais des textes de présentation insipides —, ils le sont, en effet —, traduits dans un français de traduction justement, lourd, enchifrené, sentant l'anglais à plein nez. Je savais que je lirais, par exemple, des choses comme celle-ci: «La culture et la société canadiennes sont encore jeunes. Ces contrées peu densément peuplées sont aussi bien souvent inhospitalières. Néanmoins, la musique de ce pays est riche en dépit et en raison de ce qu'elle a hérité des autres cultures. Cela inclut...»

Que la culture canadienne soit jeune, ma foi, c'est peut-être la musique qui le dit avec le plus d'évidence. Je n'ai pas connu Calixa Lavallée, cornettiste, violoniste et auteur de l'hymne national, qui est le premier musicien du florilège, non plus que l'extrêmement torontois Healy Willan, qui écrivit beaucoup pour l'église et fut peut-être le modèle d'un des personnages de Robertson Davies. Mais le troisième, le troisième ancêtre, Claude Champagne, je l'ai vu, de mes yeux vu, je l'ai entendu parler, j'aurais pu le toucher si je l'avais voulu! C'est dire. Si l'on

exclut une sorte de préhistoire qui contient des noms comme celui de Joseph Quesnel, l'immortel auteur de *Colas et Colinette*, si l'on traverse assez vite les œuvres des trois ancêtres que je viens de mentionner, on se rend compte que la musique, au Canada, ne consent à naître que dans le deuxième quart du XX^e siècle.

Je dis: jeune, il serait préférable de dire: récente. Il n'est pas du tout sûr que, dans son ensemble, cette musique ait la fraîcheur, l'audace de la jeunesse. Je dis: musique au Canada, non musique canadienne. Sans l'immigration, la production musicale, au Canada anglais, serait amputée de moitié. On part de Tchécoslovaquie (Morawetz), d'Union sud-africaine (Forsyth), de Floride (Baker), de Pologne (Koprowski, Freedman), de Lettonie (Raminsh), on débarque à Toronto, à Winnipeg, à Edmonton, et en un rien de temps on devient un compositeur canadien. Le livret nous dit, au sujet de cette transhumance, des choses assez curieuses: «(...) la culture canadienne (disons, plus précisément, la musique canadienne) ne cesse de bénéficier de l'apport des autres cultures. Quelquefois c'est la culture d'origine qui est reflétée dans une plus grande part à travers l'œuvre, tandis que d'autres fois c'est l'inverse qui se produit.» L'inverse?... Allons à l'anglais, qui nous dit, de façon plus logique, que parfois ce sont la culture et les valeurs de la culture immigrée qui l'emportent, parfois celles du pays d'arrivée. La musique canadienne, nous dit-on, est faite de cette diversité même, accentuée par la présence de ces immigrants de l'intérieur que sont les Canadiens français.

C'est dire qu'il n'y a pas de musique canadienne, au sens fort de l'adjectif. Il me semble que lorsque j'entends des œuvres aussi diverses que celles de Samuel Barber, Charles Ives, Aaron Copland, George Gershwin, je perçois qu'un territoire commun les réunit, j'entends toujours de la musique américaine. (En citant ces noms-là, je me fais la partie facile, dites-vous? Bien sûr! Je

n'allais tout de même pas parler d'Elliott Carter!) Il en va de même pour la musique scandinave. Quant à la quarantaine d'œuvres ou parties d'œuvres réunies dans le florilège, elles n'ont en commun qu'une certaine atmosphère d'époque, et aussi — il faut bien le dire pour la plupart — une certaine innocuité. Cela s'écoute assez bien, comme de la musique de film; plusieurs de ces compositeurs ont d'ailleurs écrit pour l'Office national du film. Je ne déteste pas la musique médiocre. Ça berce, on peut lire *Le Devoir* en même temps. Plusieurs des pièces reproduites sur ces deux compacts relèvent de la conception esthétique attribuée au Floridien Michael Conway Baker, lequel, écrit-on, «tente de trouver un point de rencontre entre son intégrité musicale et ses propres idées musicales d'une part, et d'autre part les besoins de ceux qui écoutent et utilisent sa musique». Ô Canada, mon pays, mes amours, patrie des arrangements à l'amiable et des plus honorables compromissions!...

Je suis injuste. La plus belle anthologie ne peut offrir que ce qu'elle a, c'est-à-dire des bribes, des amuse-gueule, attirer peut-être l'attention sur des œuvres qu'on voudra découvrir plus complètement. C'est trop court, on n'a pas le temps de s'immerger dans une œuvre, on est aussitôt sollicité par autre chose. Une anthologie de musique australienne ou néo-zélandaise ne donnerait pas, j'imagine, des résultats plus convaincants que celle-ci. Je n'ai pas compétence pour juger de son équilibre, et je ne puis que soupçonner les nombreuses contraintes qui ont empêché les auteurs de faire le florilège rêvé. Je note cependant, patriote québécois comme pas un, l'absence de noms aussi considérables que ceux de Jean Papineau-Couture, Serge Garant, Gilles Tremblay. Ils ne souffriront pas considérablement de cette absence, me semble-t-il; ils peuvent, ces trois-là, se débrouiller fort bien tout seuls.

Quant aux deux disques, ne craignez rien, je ne m'en débarrasserai pas, je ne les jetterai pas à la poubelle (je ne

fais jamais ça!). Il est même fort probable que je les ferai avaler de temps à autre à mon lecteur, non pour me farcir l'ensemble mais pour écouter quelques plages qui m'ont séduit à la première audition. Par exemple, le spectaculaire *Élan* de Linda Bouchard, voire l'œuvre électronique fort amusante qu'est le *Nadir* de Christos Hatzis. Les Hétu (Jacques), Vivier, Gougeon, je les retrouverai ailleurs.

Puis-je dire, en terminant, que ce[tte] *Introduction to Canadian Music/Florilège de la musique canadienne* ne me paraît pas constituer un motif suffisant pour faire l'indépendance du Québec?